



FÉDÉRATION FRANÇAISE
D'ÉQUITATION

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Communiqué FFE, le 27 juin 2021



©FFE/Montaine Mirelle

S'orienter et se former aux métiers du cheval Profiter de l'été pour bien choisir sa formation et réussir son cursus

Si beaucoup aiment les équidés et souhaitent choisir un métier en rapport avec leur passion ou se reconvertir dans les métiers qui leur sont liés, devenir animateur, moniteur, accompagnateur de tourisme équestre ou encore diriger son propre établissement... nécessite de se former et d'obtenir des diplômes pour pouvoir exercer. Pour être sûr de se tourner vers le bon poste, il faut se renseigner sur les différents métiers possibles et bien choisir sa formation. Car s'il faut être passionné d'équitation, aimer la nature, les activités en plein air, avoir le sens du partage et le goût du contact, bien se former c'est aussi assurer son avenir et son épanouissement personnel.

Avec près de 40 000 actifs, l'équitation est le premier employeur sportif privé en France. Un secteur très dynamique qui propose une grande variété de professions autour de l'animation, l'enseignement, la gestion de clubs, l'organisation d'évènements ou encore le tourisme équestre... et qui recrute. Chaque année, 1 500 postes sont à pourvoir. Une excellente raison et un élément important à prendre en compte pour choisir de travailler dans ce secteur.

Connaitre les différents métiers pour s'assurer le bon choix

Travailler avec les équidés offre de nombreuses possibilités de postes et métiers. Il faut donc en premier lieu déterminer si on veut travailler au contact du public, jeune ou adulte, si on préfère l'animation, l'enseignement ou encore l'accompagnement d'activités de tourisme équestre. En fonction de son profil et de ses aspirations, le choix ne sera pas le même. Et de ce choix dépend son avenir professionnel : être à l'aise et accompli dans son poste et dans la durée.

Chaque diplôme offre des perspectives différentes selon que l'on fait ses premiers pas dans le métier ou qu'on y travaille déjà et que l'on cherche plutôt à se perfectionner ou à évoluer. Par ailleurs, dans certains cas, des équivalences peuvent être obtenues selon les résultats obtenus en compétition. Il suffit d'en faire la demande à formation@ffe.com

L'été est le moment propice pour se rendre dans l'un des 6500 clubs FFE pour échanger, observer et aider à définir ou affiner son projet. Les dirigeants de poney-clubs et centres équestres sont de bons conseils et certains d'entre eux sont agréés pour dispenser ces formations.

 FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ÉQUITATION - FFE.COM



Communiqué FFE, le 27 juin 2021

La Fédération Française d'Équitation fournit des informations claires sur les principaux métiers de l'encadrement de l'équitation sur le site metiers.ffe.com :

- Animateur d'Équitation (AE)
- Accompagnateur de Tourisme Équestre (ATE)
- Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport (BPJEPS) spécialité Educateur Sportif mention Activités Équestres (Moniteur d'Équitation)

Des formations éligibles aux financements et ouvertes à la voie de l'apprentissage

Les métiers de l'encadrement des activités équestres étant réglementés par le Code du Sport, les **diplômes sont inscrits au RNCP** (Répertoire National des Certifications Professionnelles). Cette inscription est **l'assurance d'une reconnaissance de l'Etat** mais surtout que les titres et diplômes délivrés sont **adaptés au marché de l'emploi de la filière**.

Une fois le métier de ses rêves déterminé, il faut trouver la formation adéquate qui permettra d'obtenir le bon diplôme pour trouver un poste. Le site metiers.ffe.com propose la carte de France des centres de formation agréés. Ces organismes sont répartis sur l'ensemble du territoire et permettent de se former à proximité de chez soi.

Faire évoluer sa carrière

Une fois diplômé et après **une première** expérience dans le métier, on peut vouloir faire évoluer sa carrière ou diriger sa propre structure. La FFE propose **plus de 10 brevets fédéraux** permettant de **développer ses compétences dans de nouvelles disciplines ou activités** comme l'attelage, l'équitation éthologique, la médiation équine, le spectacle équestre... ou encore de **s'orienter vers le métier d'entraîneur**. Organisées sous forme de formations continues et dispensées par des techniciens experts reconnus et désignés par la FFE, elles permettent d'acquérir de nouvelles compétences, de se spécialiser et ainsi **d'évoluer tout au long de la vie** dans son métier.

La FFE **organise** chaque année, de janvier à avril, au Parc équestre fédéral, des **stages de formation professionnelle continue** à destination des dirigeants et salariés, enseignants ou animateurs qui souhaitent découvrir, se diversifier ou se perfectionner dans certaines disciplines, avec certains publics ou encore dans la gestion, la commercialisation ou la communication des établissements équestres.

Trouver un club près de chez soi : ffe.com/Rechercher-un-club

[Télécharger le communiqué de presse](#)

[Télécharger la photo \(crédit : FFE/Montaine Merelle\)](#)

Contacts presse

FFE Communication
(+33 254 944 645)
communication@ffe.com

Agence Consulis
Véronique Gauthier (+33 672 770 600) & **Valérie Bleys** (+33 786 615 546)
agenceconsulis@gmail.com